



SCP

PUEYO MOUTON

PROCES-VERBAL DE CONSTAT
DU 12 SEPTEMBRE 2023



SCP PUEYO - MOUTON

Commissaires de justice associés
5 rue de la Charité - BP 59
97452 - SAINT-PIERRE Cedex LA REUNION
02 62 25 50 91

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

ET LE DOUZE SEPTEMBRE

A LA REQUETE DE

COMMUNE DE SAINT-LOUIS – en son Hôtel de Ville sis 125 Avenue Principale – 97450 SAINT-LOUIS, représentée par sa Maire en exercice, Madame Juliana M'DOIHOMA.

M'AYANT EXPOSÉ

Que la commune entend procéder à une révision allégée du Plan Local d'Urbanisme dans le cadre d'un projet d'aménagement de la rue du Général de Gaulle et franchissement des Trois Ravines mais encore dans le cadre d'un plan d'alignement de la rue du Général de Gaulle entre la RD20 et l'Avenue Pasteur.

Qu'arrêté n°753 du Maire de la Commune de Saint-Louis a été pris en ce sens associé une décision du Tribunal Administratif de SAINT-DENIS en du 02 août 2023 pour la désignation d'un commissaire enquêteur.

Que l'enquête publique doit se dérouler du 27 septembre 2023 au 30 octobre 2023.

Que dans ce contexte, 5 panneaux d'affichage « AVIS ENQUETE PUBLIQUE » ont été disposés sur la commune en des lieux précis concernés par le projet de révision.

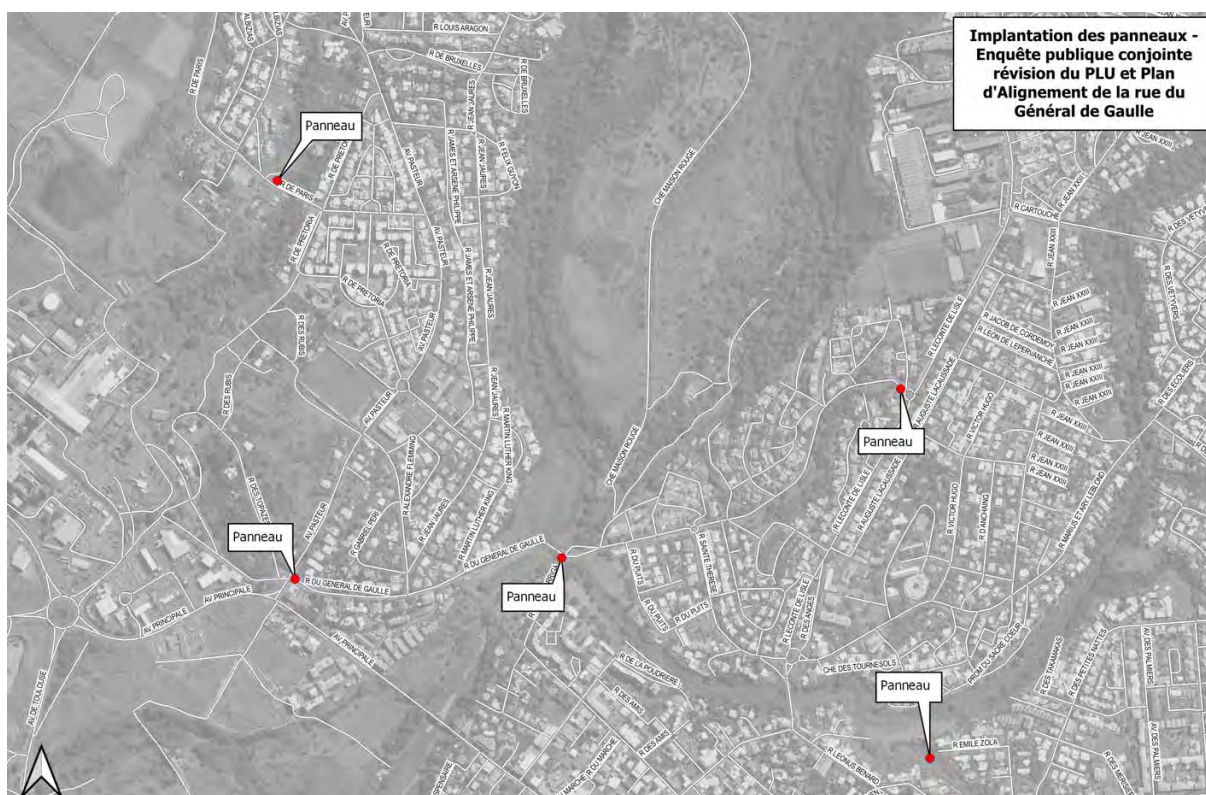
Qu'afin de prémunir ses droits, elle me requiert de constater l'implantation des panneaux ainsi réalisés avant le début de l'enquête publique.

DÉFÉRANT A CETTE RÉQUISITION

Je, Jean-Christophe MOUTON, Commissaire de justice associé membre de la SCP « Jean-Christophe PUEYO et Jean-Christophe MOUTON », titulaire d'un office de Commissaires de justice près du Tribunal Judiciaire de SAINT-PIERRE, et y demeurant 5 rue de la Charité soussigné,

CERTIFIE M'ETRE DÉPLACÉ CE JOUR

Sur les différents sites concernés par l'implantation d'un panneau d'affichage, commune de SAINT-LOUIS (974), où là étant, j'ai procédé en toute loyauté, objectivité et neutralité aux constatations suivantes :



SUR LES DIFFÉRENTS SITES SUIVANTS

Tous les sites contrôlés bénéficient de l'implantation d'un panneau fiché au sol par emploi de piquets bois lequel comporte une affiche sur fond jaune d'une dimension de 42 x 61,2 cm.

L'affiche est intitulée « **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE** » et ses implantations actuelles assurent parfaitement sa visibilité et lisibilité depuis la voie publique.

Elles communiquent les informations à savoir :

- L'objet de l'enquête publique
- Le rappel l'arrêté n°753 pris par Madame la Maire de la commune
- L'identité du commissaire enquêteur et suppléant
- La durée de l'enquête publique : 27.09.2023 au 30.10.2023
- Lieux, dates et horaires des permanences du commissaires enquêteur
- Les dates et heures par ville des permanences assurées par les membres de la commission d'enquête
- La communication de l'adresse internet aux fins de consultation en ligne du dossier durant toute l'enquête
- Les possibilités de consigner ses observations sur registre ou de les adresser avec communication de l'adresser postale et adresse e-mail.
- Le rappel du nom de la Maire de la commune, Madame Juliana M'DOHOMA

▪ **DEPLACEMENT RUE DE PARIS :**

REPUBLIQUE FRANÇAISE **DEPARTEMENT DE LA REUNION**
COMMUNE DE SAINT LOUIS

Ville de passion!

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR :

- La révision allégée N°1 du Plan Local d'Urbanisme, projet d'aménagement de la rue du Général de Gaulle et franchissement des Trois ravines
- Le plan d'alignement de la rue du Général de Gaulle entre la RD20 et l'Avenue Pasteur

.....

Par arrêté n° 753, le Maire de la Commune de Saint-Louis a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur :

- La révision allégée N°1 du Plan Local d'Urbanisme portant sur le projet d'aménagement de la rue du Général de Gaulle et le franchissement des trois ravines. L'objectif de la Ville est de concrétiser ce projet d'intérêt général visant à améliorer les déplacements, promouvoir les modes doux et sécuriser les berges et les radiers. Ce projet, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental nécessite un ajustement du PLU afin notamment de réduire un Espace Boisé Classé (EBC). Dans une logique de mesure compensatoire et de qualité paysagère la présente révision allégée n°1 classe à surface équivalente de nouveaux EBC et réalise une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) spécifique pour le franchissement des Trois Ravines.
- Le plan d'alignement de la rue du Général de Gaulle entre la RD20 et l'Avenue Pasteur permettra d'officialiser les différentes emprises entre le domaine public et le domaine privé sur le linéaire concerné par le projet.

A cet effet, le Tribunal Administratif de Saint-Denis, en date du 02 aout 2023 a désigné :

Madame Marie Claude MAYANDY en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Noël PASSEGUE en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera du 27/09/2023 au 30/10/2023, soit 34 jours consécutifs.

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences à la mairie de Saint-Louis, à la maison de projet du NPNRU du Gol, et la mairie annexe de la Rivière pendant la durée de l'enquête pour recueillir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

HÔTEL DE VILLE DE SAINT-LOUIS :

MERCREDI	27/09/2023	8H30- 12H00
VENDREDI	06/10/2023	13H00-16H00
MARDI	17/10/2023	8H30-12H00
LUNDI	30/10/2023	13H00-16H00

MAISON DE PROJET DU NPNRU DU GOL :

LUNDI	09/10/2023	8H30-12H00
VENDREDI	27/10/2023	13H00-16H00

MAIRIE ANNEXE DE LA RIVIÈRE SAINT-LOUIS :

JEUDI	12/10/2023	13H00-16H00
MARDI	24/10/2023	8H30-12H00

L'ensemble des pièces du dossier sera consultable, sur ces trois sites, pendant toute la durée de l'enquête (non compris les samedis, dimanches et jours fériés) :

De 08H00 à 12H00 et de 13H00 à 16H00 du lundi au vendredi.

Le dossier d'enquête publique sera consultable en ligne durant toute la durée de l'enquête à l'adresse internet suivante: <https://saintlouis.re/urbanisme/2617-procedures-devolution-du-plan-local-durbanisme>

Chacun pourra prendre connaissance du dossier papier et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser :

- par courrier au siège de l'enquête :

Mairie de Saint-Louis
A l'attention de Madame le Commissaire Enquêteur
Enquête publique sur le projet de révision allégée N°1 du Plan Local d'Urbanisme, projet d'aménagement de la rue du Général de Gaulle et franchissement des Trois ravines / plan d'alignement de la rue du Général de Gaulle entre la RD20 et l'Avenue Pasteur
125, avenue du Dr Raymond Vergès
97450 Saint-Louis

- ou par mail à l'adresse suivante : pluconcerfation@saintlouis.re

Celles-ci seront annexées et reportées dans le registre papier du siège de l'enquête publique dans les meilleurs délais.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en Mairie pendant un an à compter de la date de remise du rapport d'enquête et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur.

La Maire
Juliana M'DOIHOMA


Coordonnées GPS de l'implantation du panneau : **-21.2755970, 55.4018798**



▪ **DEPLACEMENT RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE :**

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT LOUIS


Ville de passion!

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR :

- La révision allégée N°1 du Plan Local d'Urbanisme, projet d'aménagement de la rue du Général de Gaulle et franchissement des Trois ravines
- Le plan d'alignement de la rue du Général de Gaulle entre la RD20 et l'Avenue Pasteur

Par arrêté n° 753, la Maire de la Commune de Saint-Louis a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur :

- La révision allégée N°1 du Plan Local d'Urbanisme portant sur le projet d'aménagement de la rue du Général de Gaulle et le franchissement des trois ravines. L'objectif de la Ville est de concrétiser ce projet d'intérêt général visant à améliorer les déplacements, promouvoir les modes doux et sécuriser les berges et les radiers. Ce projet, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental nécessite un ajustement du PLU afin notamment de réduire un Espace Boisé Classé (EBC). Dans une logique de mesure compensatoire et de qualité paysagère la présente révision allégée n°1 classe à surface équivalente de nouveaux EBC et réalise une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) spécifique pour le franchissement des Trois Ravines.
- Le plan d'alignement de la rue du Général de Gaulle entre la RD20 et l'Avenue Pasteur permettra d'officialiser les différentes emprises entre le domaine public et le domaine privé sur le linéaire concerné par le projet.

A cet effet, le Tribunal Administratif de Saint-Denis, en date du 02 aout 2023 a désigné :
 Madame Marie Claude MAYANDY en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Noël PASSEGUE en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera du 27/09/2023 au 30/10/2023, soit 34 jours consécutifs.

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences à la mairie de Saint-Louis, à la maison de projet du NPNRU du Gol, et la mairie annexe de la Rivière pendant la durée de l'enquête pour recueillir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

HÔTEL DE VILLE DE SAINT-LOUIS :

MERCREDI	27/09/2023	8H30- 12H00
VENDREDI	06/10/2023	13H00-16H00
MARDI	17/10/2023	8H30-12H00
LUNDI	30/10/2023	13H00-16H00

MAISON DE PROJET DU NPNRU DU GOL :

LUNDI	09/10/2023	8H30-12H00
VENDREDI	27/10/2023	13H00-16H00

MAIRIE ANNEXE DE LA RIVIÈRE SAINT-LOUIS :

JEUDI	12/10/2023	13H00-16H00
MARDI	24/10/2023	8H30-12H00

L'ensemble des pièces du dossier sera consultable, sur ces trois sites, pendant toute la durée de l'enquête (non compris les samedis, dimanches et jours fériés) :

De 08H00 à 12H00 et de 13H00 à 16H00 du lundi au vendredi.

Le dossier d'enquête publique sera consultable en ligne durant toute la durée de l'enquête à l'adresse internet suivante : <https://saintlouis.re/urbanisme/2617-procedures-devolution-du-plan-local-durbanisme>

Chacun pourra prendre connaissance du dossier papier et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser :

- par courrier au siège de l'enquête :

Mairie de Saint-Louis
 À l'attention de Madame le Commissaire Enquêteur
 Enquête publique sur le projet de révision allégée N°1 du Plan Local d'Urbanisme, projet d'aménagement de la rue du Général de Gaulle et franchissement des Trois ravines / plan d'alignement de la rue du Général de Gaulle entre la RD20 et l'Avenue Pasteur
 125, avenue du Dr Raymond Vergès
 97450 Saint-Louis

- ou par mail à l'adresse suivante : pluconcertation@saintlouis.re

Celles-ci seront annexées et reportées dans le registre papier du siège de l'enquête publique dans les meilleurs délais.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en Mairie pendant un an à compter de la date de remise du rapport d'enquête et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur.

La Maire
 Juliana M'DOIHOMA

Coordonnées GPS de l'implantation du panneau : **-21.2820057, 55.4024126**



▪ **DEPLACEMENT RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE :**

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT LOUIS


Ville de passion!

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR :

- La révision alléguée N°1 du Plan Local d'Urbanisme, projet d'aménagement de la rue du Général de Gaulle et franchissement des Trois ravines
- Le plan d'alignement de la rue du Général de Gaulle entre la RD20 et l'Avenue Pasteur

.....

Par arrêté n° 753, la Maire de la Commune de Saint-Louis a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur :

-La révision alléguée N°1 du Plan Local d'Urbanisme portant sur le projet d'aménagement de la rue du Général de Gaulle et le franchissement des trois ravines. L'objectif de la Ville est de concrétiser ce projet d'intérêt général visant à améliorer les déplacements, promouvoir les modes doux et sécuriser les berges et les radiers. Ce projet, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental nécessite un ajustement du PLU afin notamment de réduire un Espace Bosé Classé (EBC). Dans une logique de mesure compensatoire et de qualité paysagère la présente révision alléguée n°1 classe à surface équivalente de nouveaux EBC et réalise une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) spécifique pour le franchissement des Trois Ravines.

-Le plan d'alignement de la rue du Général de Gaulle entre la RD20 et l'Avenue Pasteur permettra d'officialiser les différentes emprises entre le domaine public et le domaine privé sur le linéaire concerné par le projet.

A cet effet, le Tribunal Administratif de Saint-Denis, en date du 02 août 2023 a désigné
Madame Marie Claude MAYANDY en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Noël PASSEGUE en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera du 27/09/2023 au 30/10/2023, soit 34 jours consécutifs.

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences à la mairie de Saint-Louis, à la maison de projet du NPNRU du Gol, et la mairie annexe de la Rivière pendant la durée de l'enquête pour recueillir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

HÔTEL DE VILLE DE SAINT-LOUIS :

MERCREDI	27/09/2023	8H30- 12H00
VENDREDI	06/10/2023	13H00-16H00
MARDI	17/10/2023	8H30-12H00
LUNDI	30/10/2023	13H00-16H00

MAISON DE PROJET DU NPNRU DU GOL :

LUNDI	09/10/2023	8H30-12H00
VENDREDI	27/10/2023	13H00-16H00

MAIRIE ANNEXE DE LA RIVIÈRE SAINT-LOUIS :

JEUDI	12/10/2023	13H00-16H00
MARDI	24/10/2023	8H30-12H00

L'ensemble des pièces du dossier sera consultable, sur ces trois sites, pendant toute la durée de l'enquête (non compris les samedis, dimanches et jours fériés) :

De 09H00 à 12H00 et de 13H00 à 16H00 du lundi au vendredi.

Le dossier d'enquête publique sera consultable en ligne durant toute la durée de l'enquête à l'adresse internet suivante : <https://saintlouis.re/urbanisme/2617-procedures-devolution-du-plan-local-durbanisme>

Chacun pourra prendre connaissance du dossier papier et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser :

- par courrier au siège de l'enquête :

Mairie de Saint-Louis
A l'attention de Madame le Commissaire Enquêteur
Enquête publique sur le projet de révision alléguée N°1 du Plan Local d'Urbanisme, projet d'aménagement de la rue du Général de Gaulle et franchissement des Trois ravines / plan d'alignement de la rue du Général de Gaulle entre la RD20 et l'Avenue Pasteur
125, avenue du Dr Raymond Vergès
97450 Saint-Louis

- ou par mail à l'adresse suivante : pluconcertation@saintlouis.re

Celles-ci seront annexées et reportées dans le registre papier du siège de l'enquête publique dans les meilleurs délais.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en Mairie pendant un an à compter de la date de remise du rapport d'enquête et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur.

La Maire
Juliana M'DDOHOMA

Coordonnées GPS de l'implantation du panneau : **-21.2814961, 55.4076258**



▪ DÉPLACEMENT CITÉ SIDR PONT NEUF :

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT LOUIS


Ville de passion!

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR :

- La révision alléguée N°1 du Plan Local d'Urbanisme, projet d'aménagement de la rue du Général de Gaulle et franchissement des Trois ravines
- Le plan d'alignement de la rue du Général de Gaulle entre la RD20 et l'Avenue Pasteur

.....

Par arrêté n° 753, le Maire de la Commune de Saint-Louis a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur :

- La révision alléguée N°1 du Plan Local d'Urbanisme portant sur le projet d'aménagement de la rue du Général de Gaulle et le franchissement des trois ravines. L'objectif de la Ville est de concrétiser ce projet d'intérêt général visant à améliorer les déplacements, promouvoir les modes doux et sécuriser les berges et les radiers. Ce projet, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental nécessite un ajustement du PLU afin notamment de réduire un Espace Boisé Classé (EBC). Dans une logique de mesure compensatoire et de qualité paysagère la présente révision alléguée n°1 classe à surface équivalente de nouveaux EBC et réalise une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) spécifique pour le franchissement des Trois Ravines.
- Le plan d'alignement de la rue du Général de Gaulle entre la RD20 et l'Avenue Pasteur permettra d'officialiser les différentes emprises entre le domaine public et le domaine privé sur le linéaire concerné par le projet.

A cet effet, le Tribunal Administratif de Saint-Denis, en date du 02 août 2023 a désigné :
Madame Marie Claude MAYANDY en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Noël PASSEGUE en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera du 27/09/2023 au 30/10/2023, soit 34 jours consécutifs.

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences à la mairie de Saint-Louis, à la maison de projet du NPNRU du Gol, et la mairie annexe de la Rivière pendant la durée de l'enquête pour recueillir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

HÔTEL DE VILLE DE SAINT-LOUIS :

MERCREDI	27/09/2023	8H30- 12H00
VENDREDI	06/10/2023	13H00-16H00
MARDI	17/10/2023	8H30-12H00
LUNDI	30/10/2023	13H00-16H00

MAISON DE PROJET DU NPNRU DU GOL :

LUNDI	09/10/2023	8H30-12H00
VENDREDI	27/10/2023	13H00-16H00

MAIRIE ANNEXE DE LA RIVIÈRE SAINT-LOUIS :

JEUDI	12/10/2023	13H00-16H00
MARDI	24/10/2023	8H30-12H00

L'ensemble des pièces du dossier sera consultable, sur ces trois sites, pendant toute la durée de l'enquête (non compris les samedis, dimanches et jours fériés) :

De 08H00 à 12H00 et de 13H00 à 16H00 du lundi au vendredi.

Le dossier d'enquête publique sera consultable en ligne durant toute la durée de l'enquête à l'adresse internet suivante : <https://saintlouis.re/urbanisme/2617-procedures-devolution-du-plan-local-durbanisme>

Chacun pourra prendre connaissance du dossier papier et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser :

- par courrier au siège de l'enquête :

Mairie de Saint-Louis
A l'attention de Madame le Commissaire Enquêteur
Enquête publique sur le projet de révision alléguée N°1 du Plan Local d'Urbanisme, projet d'aménagement de la rue du Général de Gaulle et franchissement des Trois ravines / plan d'alignement de la rue du Général de Gaulle entre la RD20 et l'Avenue Pasteur
125, avenue du Dr Raymond Vergès
97450 Saint-Louis

- ou par mail à l'adresse suivante : pluconcertation@saintlouis.re

Celles-ci seront annexées et reportées dans le registre papier du siège de l'enquête publique dans les meilleurs délais.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en Mairie pendant un an à compter de la date de remise du rapport d'enquête et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur.

La Maire
Juliana M'DDIHOMA

Coordonnées GPS de l'implantation du panneau : -21.2790602, 55.4129292



▪ DÉPLACEMENT RUE EMILE ZOLA :

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT LOUIS


Ville de passion!

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR :

- La révision alléguée N°1 du Plan Local d'Urbanisme, projet d'aménagement de la rue du Général de Gaulle et franchissement des Trois ravines
- Le plan d'alignement de la rue du Général de Gaulle entre la RD20 et l'Avenue Pasteur

Par arrêté n° 753, la Maire de la Commune de Saint-Louis a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur :

- La révision alléguée N°1 du Plan Local d'Urbanisme portant sur le projet d'aménagement de la rue du Général de Gaulle et le franchissement des trois ravines. L'objectif de la Ville est de concrétiser ce projet d'intérêt général visant à améliorer les déplacements, promouvoir les modes doux et sécuriser les berges et les radiers. Ce projet, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental nécessite un ajustement du PLU afin notamment de réduire un Espace Boisé Classé (EBC). Dans une logique de mesure compensatoire et de qualité paysagère la présente révision alléguée n°1 classe à surface équivalente de nouveaux EBC et réalise une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) spécifique pour le franchissement des Trois Ravines.
- Le plan d'alignement de la rue du Général de Gaulle entre la RD20 et l'Avenue Pasteur permettra d'officialiser les différentes emprises entre le domaine public et le domaine privé sur le linéaire concerné par le projet.

A cet effet, le Tribunal Administratif de Saint-Denis, en date du 02 août 2023 a désigné :

Madame Marie Claude MAYANDY en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Noël PASSEGUE en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera du 27/09/2023 au 30/10/2023, soit 34 jours consécutifs.

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences à la mairie de Saint-Louis, à la maison de projet du NPNRU du Gol, et la mairie annexe de la Rivière pendant la durée de l'enquête pour recueillir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

HÔTEL DE VILLE DE SAINT-LOUIS :

MERCREDI	27/09/2023	8H30- 12H00
VENDREDI	06/10/2023	13H00-16H00
MARDI	17/10/2023	8H30-12H00
LUNDI	30/10/2023	13H00-16H00

MAISON DE PROJET DU NPNRU DU GOL :

LUNDI	09/10/2023	8H30-12H00
VENDREDI	27/10/2023	13H00-16H00

Mairie ANNEXE DE LA RIVIÈRE SAINT-LOUIS :

JEUDI	12/10/2023	13H00-16H00
MARDI	24/10/2023	8H30-12H00

L'ensemble des pièces du dossier sera consultable, sur ces trois sites, pendant toute la durée de l'enquête (non compris les samedis, dimanches et jours fériés) :

De 08H00 à 12H00 et de 13H00 à 16H00 du lundi au vendredi.

Le dossier d'enquête publique sera consultable en ligne durant toute la durée de l'enquête à l'adresse internet suivante: <https://saintlouis.re/urbanisme/2017-procedures-devolution-du-plan-local-durbanisme>

Chacun pourra prendre connaissance du dossier papier et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser :

- par courrier au siège de l'enquête :

Mairie de Saint-Louis
A l'attention de Madame le Commissaire Enquêteur
Enquête publique sur le projet de révision alléguée N°1 du Plan Local d'Urbanisme, projet d'aménagement de la rue du Général de Gaulle et franchissement des Trois ravines / plan d'alignement de la rue du Général de Gaulle entre la RD20 et l'Avenue Pasteur
125, avenue du Dr Raymond Vergès
97450 Saint-Louis

- ou par mail à l'adresse suivante : pluconcertation@saintlouis.re

Celles-ci seront annexées et reportées dans le registre papier du siège de l'enquête publique dans les meilleurs délais.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en Mairie pendant un an à compter de la date de remise du rapport d'enquête et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur.

La Maire
Juliana M'DOIHOMA

Coordonnées GPS de l'implantation du panneau : **-21.2850370, 55.4136718**



A l'appui de mes constatations, j'ai pris plusieurs clichés photographiques, lesquels sont insérés au rapport afin d'assurer une meilleure compréhension et description des affichages réalisés sur les différents sites concernés.

N'étant plus en mesure d'œuvrer davantage dans le cadre de la mission confiée, je me suis retiré et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent **PROCES VERBAL DE CONSTAT** pour servir et valoir ce que de droit.

